Rue de l'Hôpital 2
CH-2800 Delémont

t +41 32 420 50 50
secr.sic@jura.ch

Delémont, le 26 octobre 2026

Communiqué de presse

Le Canton du Jura sensibilise la population grâce à la campagne nationale contre la violence domestique, sexuelle et de genre

Du 26 octobre au 13 novembre 2026, le Canton du Jura s'associe au troisième volet de la campagne nationale « L'égalité contre la violence », consacrée à la prévention de la violence domestique, sexuelle et de genre. La population est invitée à s'informer et à relayer les messages de prévention, grâce à un test de sensibilisation aux signaux d'alerte de violence et à du matériel désormais accessible à toutes et tous. Pour prolonger cette mobilisation et faciliter le recours à l'aide, le Canton diffusera également des vidéos pour mieux faire connaître le numéro d'aide 142.

Le site www.sans-violence.ch propose un test composé de six questions simples permettant de prendre du recul sur sa relation, d'identifier d'éventuels signes avant-coureurs de violence et de découvrir les aides disponibles.

Ce test constitue un outil de sensibilisation et ne remplace pas une consultation individuelle. Pour rendre la campagne accessible au plus grand nombre, des contenus en langue facile, mais aussi dans plusieurs langues et en langue des signes complètent le dispositif.

Reconnaître une situation préoccupante est une première étape. Savoir vers qui se tourner est tout aussi essentiel. Gratuit, confidentiel et accessible 24h/24 et 7j/7, le numéro 142 offre une écoute et une orientation vers un soutien adapté. Le Canton diffusera des vidéos, notamment sur les réseaux sociaux, pour rappeler l'existence de ce numéro et illustrer des situations dans lesquelles il est important de faire appel à ses services.

L'objectif est d'ancrer le 142 dans les réflexes de la population jurassienne et de faciliter le premier pas vers l'aide.

La prévention de la violence est l'affaire de toutes et tous. La population est invitée à prendre part à cette mobilisation en partageant les vidéos et les publications de la campagne, ou en relayant les messages de prévention dans son entourage.

Dès la mi-octobre, le public pourra commander gratuitement des affiches, flyers, drapeaux et autres supports ici. Les partenaires peuvent également se procurer du matériel ici. Le Bureau de la déléguée à l'égalité entre femmes et hommes coordonne le déploiement jurassien et invite les communes, institutions, associations et professionnels à amplifier ce mouvement, comme elles l'ont fait précieusement lors de la campagne précédente.

Cette mobilisation s'inscrit dans le renforcement de l'action du Canton du Jura en matière de prévention et de lutte contre la violence domestique. Le 2 septembre 2026, le Parlement jurassien a adopté la loi concernant la prévention et la lutte contre la violence domestique.

A travers sa participation à la campagne « L'égalité contre la violence », le Canton réaffirme ainsi son engagement en faveur d'une société au sein de laquelle chacune et chacun puisse vivre dans

le respect, la sécurité et l'égalité. Il s'agit de mieux protéger les victimes, accompagner les enfants exposés et renforcer le suivi des personnes auteures pour prévenir la récidive.

Personne de contact :

- *Leïla Hanini, déléguée à l'égalité entre femmes et hommes, tél. 032 420 79 02*